

Le taux d'exécution des opérations centralisées était quant à lui de 50% pour l'exercice 1993 et à chuté à 44% pour l'année 1994 en raison de l'inscription d'opérations nouvelles courant 1994 et dont les échéances de réalisation étaient prévues pour 1995 et 1996.

S'agissant des programmes d'équipements propres aux établissements sous tutelle, il s'agit là des premières opérations d'équipement que ces établissements prenaient en charge et il est indéniable que le manque d'expérience et de moyens humains adéquats constituent un élément de réponse aux lenteurs enregistrées dans l'exécution des opérations.

Le programme centralisé d'investissement a connu effectivement des retards dans la phase de réalisation.

Les facteurs exogènes sont parmi les principaux motifs des faibles performances enregistrées dans ce domaine, il peut être cité notamment :

- *les difficultés liées à la nature juridique des terrains d'assiette réservés aux projets ;*
- *les procédures complexes auprès des administrations en charge du foncier au niveau local ;*
- *les phases d'études ;*
- *les retards accusés par les entreprises du BTP qui sont soumises elles-mêmes aux aléas qui leur sont propres ;*
- *les surcoûts enregistrés suite à la réévaluation des programmes en raison de l'inflation.*

Néanmoins, il est utile de signaler une très nette amélioration des performances de consommation des crédits d'investissement depuis les années 1995 compte tenu de l'amélioration du suivi des programmes au niveau local et de la plus grande maîtrise des opérations centralisées, telles que le confirme le nombre d'ouvrages réceptionnés au titre de 1995 et 1996.

RÉPONSE DU MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINE

En réponse aux observations de la Cour des comptes contenues dans le rapport d'évaluation des conditions d'élaboration des prévisions budgétaires du ministère des moudjahidine, vous trouverez ci-après les compléments d'informations qu'elles appellent.

I-Budget de fonctionnement

1-Travaux préparatoires des budgets des exercices 1993 et 1994

Pour la détermination des prévisions budgétaires des services déconcentrés au titre des exercices 1993 et 1994, les services concernés ont procédé à l'envoi de notes méthodologiques accompagnées de tableaux ainsi que d'une note d'orientation à l'ensemble des directions de moudjahidine de wilaya, lesquelles après avoir indiqué tous les renseignements nécessaires procèdent à leur envoi auprès des services de l'administration centrale pour leur centralisation et leur transmission aux services du ministère des finances.